

Tous les documents de rentrée sont téléchargeables sur notre site internet

www.groupe-oec.fr

- ↳ Onglet : « Lycée EPIL »
- ↳ Circulaires et informations pratiques

ou directement par le lien ci-dessous

<https://www.groupe-oec.fr/toutes-les-formations/lycee-epil/les-circulaires/>

Rentrée et accueil des élèves

- **Mardi 1^{er} septembre :**
 - ↳ de 13h00 à 15h00 : pour les 3^{ème} PM et 2^{ndes}
 - ↳ de 15h00 à 17h00 : pour les 1^{ères} et Terminales

- **Jeudi 3 septembre :**

Démarrage des cours pour tous selon les emplois du temps.

Réunions de parents

- **Pour les élèves de 3^{ème} PM :** Jeudi 10 septembre à 18h00
- **Pour les élèves de Seconde :** Jeudi 10 septembre à 18h00
- **Pour les élèves de 1^{ère} :** Mardi 8 septembre à 18h00
- **Pour les élèves de Terminale :** Mardi 8 septembre à 18h00

Restaurant scolaire

Afin d'accueillir au mieux les élèves, le restaurant scolaire sera ouvert **dès le Jeudi 3 septembre.**

Nouveauté pour la rentrée 2026

Conformément aux directives de l'Education Nationale en lien avec la circulaire publiée le 2 juillet 2026, **l'utilisation des téléphones portables et autres objets connectés est désormais interdite dans notre lycée.**

Pour ce faire, chaque élève sera doté le jour de la rentrée des classes, **d'une pochette individuelle anti-ondes (prévue dans les frais annexes) qu'il gardera tout au long de sa vie de lycéen.**

La perte ou le vol de la pochette impliquera la commande d'un nouvel exemplaire qui sera facturé à la famille.

Photo individuelle et de classe

Mercredi 30 septembre

Information site École Directe

Pour les nouveaux élèves

Afin de faciliter la communication, nous avons mis en place un système d'information par Internet : **École Directe**. Ainsi, à partir d'une connexion sécurisée, vous pourrez :

- Suivre à volonté l'évolution de la vie scolaire (*ex : retards, absences*) et des résultats scolaires et visualiser les documents tels que relevés d'absences, bulletins, factures et toutes autres informations diverses.

Nous vous demandons de consulter le site régulièrement.

Vos identifiants et mot de passe vous seront transmis par SMS la 1^{ère} quinzaine de la rentrée. Ils seront à modifier lors de la 1^{ère} connexion et à bien conserver.

L'élève possèdera son propre code École Directe, il lui sera transmis à la rentrée. Il devra consulter le site tous les jours.

Pour les élèves scolarisés en 2025/2026* au lycée ÉPIL, les identifiants et mot de passe élèves et familles seront réinitialisés. Les contenus actuellement stockés **devront être sauvegardés si vous souhaitez les conserver (bulletins, factures...).*

Vie scolaire

Une communication sera faite lors des réunions de parents et aux lycéens sur l'utilisation du carnet de liaison papier.

Conformément au règlement intérieur : casquette, bermuda et survêtement sont interdits dans notre lycée.

Inscription aux examens

Les documents ci-dessous seront à remettre au Professeur Principal pour les 3^{ème} PM et Terminales. Il en est de même pour les élèves de Seconde qui souhaitent repasser le **Diplôme National du Brevet** :

- Photocopie de la carte nationale d'identité (*recto-verso*),
- Photocopie de l'attestation de recensement pour les + de 16 ans ou attestation JDC (*Journée Défense Citoyenneté*).

Tenue de travail (les 3PM ne sont pas concernés par la tenue de travail)

Les vêtements de travail (*Equipements de Protection Individuelle*) sont obligatoires lors des travaux pratiques sur les plateaux techniques. Nous vous proposons d'acheter, si cela n'est pas déjà fait, à un tarif préférentiel chez l'un de nos fournisseurs, les vêtements de sécurité relatifs à la section du jeune.

Un bon de commande est téléchargeable sur notre site internet

Onglet : « **Lycée EPIL** » puis « **Circulaires et informations pratiques** » « **Tenue de travail** »

Outillage (les 3PM ne sont pas concernés par l'outillage)

Les caisses dont les outils devront être marqués au nom de l'élève, sont à apporter lors du 1^{er} cours d'atelier. Un double de clef de cadenas est à remettre au professeur de TP dans une enveloppe fermée avec nom et prénom.

Vous trouverez sur notre site internet la liste de l'outillage nécessaire sous forme d'un bon de commande chez un des fournisseurs de l'établissement avec lequel nous avons négocié les tarifs les plus justes. Vous restez libre de choisir ou non ce fournisseur. Nous attirons toutefois votre attention sur l'importance et la qualité des produits.

Onglet Lycée EPIL puis « **Circulaires et informations pratiques** » « **Outillage** »

Les élèves poursuivant la même formation que l'année dernière utiliseront l'outillage déjà acquis.

En accord avec les enseignants, si besoin, un complément sera réalisé en début d'année avec les tarifs préférentiels du fournisseur.

Carte Génération # HDF

Elle permettra de bénéficier d'une aide financière : manuels et matériels scolaires, livres, papeterie, vêtements, et autres.
Afin d'obtenir votre carte, connectez-vous sur le site : <https://generation.hautsdefrance.fr/carte-generation-hdf-2023/>

Lors de votre inscription, il vous sera demandé une photo d'identité scannée afin d'établir la carte.

Il faut sélectionner l'établissement scolaire : "LP des Industries Lilloises"

Le formulaire sera validé par le lycée dans les meilleurs délais (pour information l'établissement sera fermé du 17 juillet au 19 août).

Le Pass'Sport

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 70 euros par enfant pour financer tout ou partie de son inscription dans une association sportive volontaire et lui permettre de participer aux activités qu'elle organise de septembre 2026 à juin 2027 :
<https://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/article/le-pass-sport>

Transport scolaire

Depuis janvier 2022, les jeunes de -18 ans habitant la métropole européenne de Lille peuvent circuler gratuitement en savoir plus sur le site : <https://www.ilevia.fr/fr/accueil/294-titre-moins-de-18-ans.html>

Pour ceux qui n'habitent pas la MEL élèves externes, demi-pensionnaires domiciliés **dans le Nord**

La 1^{ère} demande est à effectuer en ligne : <https://transports.hautsdefrance.fr>

Dans le Pas-de-Calais

La 1^{ère} demande est à effectuer en ligne : <https://pasdecalais.transportscolaire.hautsdefrance.fr/usager/>

Rappel : les élèves dont la situation ne change pas – même adresse, même établissement, simple avancée dans le cycle – n'ont aucune demande à formuler.

Pour toute l'information sur le réseau et sur les nouveaux tarifs au 1^{er} Août 2026 : <https://www.ilevia.fr/fr/>

Bonnes vacances.

Isabelle BRUNIN

Directrice du site

